

blement de le nommer leur chef, c'est-à-dire comme on l'entend bien, leur maître. Les principales villes de Lombardie accédèrent à ses vœux ; mais les gens de Monterrat s'y refusèrent sans détour, en répondant qu'ils voulaient bien Charles pour ami, mais non pour maître. La facilité avec laquelle tant de villes se livraient à lui venait de l'extinction du généreux sentiment de leur propre liberté qui avait été si exalté dans la guerre contre Barberousse ; puis, la longue prospérité du parti gibelin, en permettant à Ezelino da Romano, à Alberto Pallavicino et à Buoso da Doara d'exercer leur domination, avait déjà familiarisé les esprits avec l'idée du servage. La démocratie était morte avec la ligue ; l'aristocratie s'était consolidée sous Frédéric II ; et, de l'aristocratie à la monarchie, il n'y avait qu'un pas facile que Charles essayait.

Il n'eut pas besoin de négocier longtemps avec la Toscane : créé par le Pape, vicaire impérial de ce pays, il obtint pour dix ans, en vertu de ce titre, le commandement dans Florence. Ce fut le principe du changement que cette ville opéra dans ses institutions gouvernementales, après l'expulsion du parti gibelin. Elle multiplia les conseils délibérants, diminuant ainsi la puissance de la Seigneurie de la cité ; elle augmenta le pouvoir démocratique, et,

par le partage toujours si difficile de ce pouvoir, elle alluma dans son sein de lamentables rivalités, cause de cruels déchirements entre les nobles et le peuple. Ces dissensions auraient pu frayer à Charles, sur les ruines de la République, un chemin à la souveraineté ; mais le temps lui manqua, et tout le résultat de ces fatales discordes fut de détruire le parti des Guelfes en les divisant en Blancs et en Noirs ; et, par suite, de priver le pontificat romain de son plus solide appui, et de préparer de loin la chute de la république florentine. Les efforts de Charles dans toute l'Italie ne tendaient donc qu'à l'abaissement des Gibelins et à l'élévation des Guelfes, afin de dominer, comme chef de ces derniers, sur tout le pays. Ce n'était pas pour cela que les papes l'avaient appelé.

Enfin, Théobalde Visconti parvint à la papauté sous le nom de Grégoire X. C'était un saint qui aurait plus volontiers passé ses jours dans les croisades et en Palestine que sur le siège apostolique. Il ne vit d'abord à l'ambition de Charles d'autre inconvénient que d'éterniser la guerre, en exaspérant les Gibelins ; mais lorsqu'il voulut y remédier, il trouva, dans ce prince, un bien méchant fils de la sainte Eglise. En effet, comme Grégoire se trouvait à Florence pour conclure la paix entre les

Guelfes et les Gibelins, le maréchal du roi menaça de mort et repoussa les mandataires du pontife qui dut se retirer, laissant les choses dans le même état et Florence en interdit.

La pensée favorite de ce pape était la conquête de la Terre-Sainte, et par suite la réunion des Grecs schismatiques à l'église latine. Il s'y employa tout entier et convoqua, dans ce but, le second concile général de Lyon; sans attaquer directement Charles, il commençait par là à traverser indirectement ses desseins ambitieux. La paix que les légats prêchaient aux villes italiennes, et l'ardent désir qu'avait Grégoire de compter Michel Paléologue parmi ses brebis, déplaisaient au comte d'Anjou. Il ne voulait pas la paix, parce qu'elle le privait de l'utile exaltation des Guelfes triomphants; il ne voulait pas davantage la conversion du prince grec; car celui-ci revenant à l'unité, il était impossible à Charles, sans cesser d'être lui-même un fils dévoué de l'Eglise, de faire à cet empereur la guerre qu'il méditait pour usurper le trône de Bysance. Doué de la finesse qui distingue sa nation, Paléologue aperçut cette conséquence: il s'efforça de rentrer dans le bercail de Jésus-Christ et s'abrita derrière la chaire de saint Pierre, s'en servant comme d'un rempart contre la puissance de Charles. Le retour

des Grecs à l'unité fit verser au Pape des larmes de joie dans la quatrième session du concile de Lyon: on peut croire qu'il en fit verser de douleur au prince angevin. Tout le monde sait comment finit bientôt cette apparente conversion, et qu'au XV<sup>e</sup> siècle, les successeurs de Paléologue menacés, non plus par les Chrétiens, mais par les Turcs, recoururent aux mêmes fourberies.

Ce pontife causa, sans aucun dessein hostile, probablement sans en prévoir les conséquences, un autre déplaisir à Charles en établissant des relations amicales avec Rodolphe de Habsbourg, créé roi des Romains par les électeurs. Invité, par ambassadeurs, à confirmer cette élection, Grégoire, après avoir reçu de Rodolphe le serment d'obéissance et de fidélité à l'Eglise romaine, non-seulement le confirma dans ce titre, mais encore écrivit, avec un grand empressement, à plusieurs princes et même à Charles pour lui concilier leur amitié. De plus, il avertit Rodolphe<sup>1</sup> de se tenir prêt à recevoir la couronne impériale et à se rendre le plus tôt possible dans le lieu qu'il lui indiquerait afin de conférer ensemble. En effet, le Pape et Rodolphe vinrent à Lausanne, où l'un et l'autre se prodi-

<sup>1</sup> Rayn, 1274, n. 54, 55, 56.

guèrent à l'envi des marques de courtoisie. Ce dernier jura de nouveau de conserver tous les biens de l'Eglise d'en défendre tous les droits, et en particulier ceux qu'elle avait sur la Sicile, et de se croiser pour la Terre-Sainte. L'Empereur se rapprochait du Pape, mais non l'Empire de l'Eglise. Toutefois ces marques d'amitié blessèrent vivement Charles, et parce qu'il prétendait exclusivement au pieux office de défenseur du Saint-Siège, et plus encore, sans doute, parce qu'il ne voulait, en Italie, aucune influence impériale qui pût entraver le cours de ses desseins. Il raisonnait juste, car les Gibelins vaincus s'étaient tournés vers Rodolphe, comme vers l'appui renaissant de leurs espérances. Ils accouraient à lui et lui rappelaient les vieilles théories des droits de l'empire allemand sur la pauvre Italie. Nous ignorons si, dans l'entrevue de Lausanne, Grégoire manifesta nettement à l'empereur élu son mécontentement des entreprises de Charles, et l'encouragea à remplir son office dans les affaires de Naples et de Sicile; mais il est certain qu'il lui fit quelque confiance sur les empiétements du comte d'Anjou : le serment de défendre en particulier les droits de l'Eglise sur la Sicile en est la preuve. En un mot, une grande rivalité s'établit entre Charles et Rodolphe, et un pontife plus habile

eût pu s'en servir pour abaisser le trop superbe Charles.

Le pieux et pacifique Grégoire X étant mort, la fortune continua de sourire aux ambitieux projets de Charles, et les pontifes Innocent V, Adrien V et Jean XXI, qui succédèrent à Grégoire, ne purent lui faire obstacle. Il vit même, sous ce dernier, s'ajouter à la couronne de Sicile celle de Jérusalem que lui donna Marie Elisabeth, fille de Boëmond IV, prince d'Antioche : Sanuto raconte que la majeure partie de la cour papale assista à l'acte de donation auquel un grand nombre de cardinaux apposèrent leur nom<sup>1</sup>. Ce ne fut pas un titre purement honorifique, car il prit aussitôt possession de Ptolémaïde, par l'entremise du comte Roger de San-Severino, secondé des Chevaliers du Temple.

Cependant, plus il augmentait en puissance, plus il écrasait le royaume dont l'Eglise lui avait confié le gouvernement. Sa victoire sur Conradin, appelé par le désespoir des habitants, le rendit plus impudent et changea sa domination en une tyrannie effrénée. Telle fut sa conduite dès le début de son règne, et nous ne voyons pas que les papes s'effor-

<sup>1</sup> Lib. 43. C. 45. Par. 12.

çassent de le contenir. Pourtant, leur devoir était d'ouvrir les yeux sur ces vexations, non-seulement par pitié pour les peuples qui gémissaient, mais encore parce que ceux-ci pouvaient, dans leur ardeur à secouer le joug (et c'est ce qui arriva), confondre dans une même ruine les droits du prince vassal et ceux de l'Eglise suzeraine. Enfin, les conditions jurées par Charles, entre les mains de Clément, lors de son investiture, étaient solennellement violées<sup>1</sup>.

L'habile Orsini, Nicolas III, fut élu pape. Moins pieux que Grégoire X, il songea moins à la Terre-Sainte qu'à celle où il se trouvait, et un de ses premiers actes fut de travailler à la diminution des forces de Charles. Parmi les conditions jurées par ce dernier étaient celles de ne s'ingérer en rien dans le gouvernement de la Toscane et de la Lombardie<sup>2</sup>, et de n'accepter aucune charge de recteur ou de podestat dans les terres de l'Eglise. Charles s'était affranchi sans pudeur de la première de ces conditions, et Clément, dans l'effroi que lui

<sup>1</sup> Rayn, 4265.

<sup>2</sup> ..... Vel intromittatis vos ullomodo de regiminè ipsius imperii, vel regni Romanorum, seu Theutoniæ, aut Lombardiæ, seu Tusciæ vel majoris partis earum.—Rayn, ib. 46.

inspirait la maison de Souabe, l'avait délié de la deuxième en le créant sénateur de Rome, afin de l'avoir plus près de lui. Le pape Nicolas voulut ramener le roi de Sicile à l'observance de ces deux clauses ; en homme consommé dans les affaires, il mania si adroitement l'esprit de Rodolphe, roi des Romains, et de Charles, que, tout en travaillant à établir la paix entre eux, et même à les unir par des liens de parenté, il se servit du prince allemand pour tenir Charles en respect. La guerre en Italie, entre ces deux rois, aurait, dans tous les cas, été nuisible à l'Eglise : la victoire de Rodolphe ramenait la crainte des Impériaux et le triomphe des Gibelins ; sa défaite donnait à Charles une puissance sans bornes. La paix, au contraire, en tenant en balance les forces des deux princes, permettait au Pape de continuer la pieuse entreprise de Grégoire X, c'est-à-dire la conciliation des partis. En effet, craignant que Nicolas III ne fit une trop large part dans ses bonnes grâces au roi des Romains, que son désir de la couronne impériale rendait plein de déférence envers les papes, Charles se soumit avec une admirable docilité à l'injonction qui lui fut faite de se démettre du vicariat de Toscane, et de l'office de sénateur de Rome. Il semble que Nicolas III doutât de tant de soumission ; car au té-

moignage de Jordanus<sup>1</sup>, il avait envoyé un cardinal avec mission d'observer l'impression que ce sacrifice produirait sur l'esprit du roi; or, Charles dissimula parfaitement son mécontentement intérieur en faisant à l'envoyé pontifical l'accueil le plus honorable, et en lui adressant les paroles les plus aimables et les plus adroites. De là le mot de Nicolas, que Charles tenait son bonheur de la maison de France; sa perspicacité, du royaume d'Espagne, et sa circonspection dans les paroles, de ses rapports avec la Cour romaine. Cette action de Charles, et cette appréciation de Nicolas révèlent à merveille le caractère de ces deux hommes et montrent qu'ils se comprenaient mutuellement.

Charles une fois abaissé, Nicolas éloigna Rodolphe de l'Italie. On voyait encore des agents impériaux exiger le serment de fidélité des villes comprises dans le territoire de l'Eglise. Nicolas avertit Rodolphe, que, d'après les diplômes impériaux de ses prédécesseurs, en faveur du siège papal, ce patri-

<sup>1</sup> Rex Carolus privatur officio senatoris, et eodem anno vicaria Tusciæ per eundem (Nicolaum)... Papa misit unum cardinalem, qui patientiam regis tentaret super prædictis sibi ablatis: et audito, quod cardinalem honorificè recepisset, et modestè respondisset, ait: felicitatem Carolus habet a Domo Franciæ, ingenii perspicacitatem a Regno Hispaniæ, discretionem verborum a frequentatione Romanæ Curie. Ap. Rayn, 4278. 69.

moine s'étendait de Radicofani à Ceprano, et que la Romagne, la Marche d'Ancône, la Pentapole et toutes les terres comprises dans cet espace étaient un bien tout ecclésiastique. Par suite des actes souscrits par le Pape et par l'Empereur, ce qui était un droit ancien devint un fait<sup>1</sup>, et l'Eglise jouit de tout le territoire qu'elle possède aujourd'hui.

Après que Charles eut été ainsi refoulé dans les limites de son royaume, le patrimoine ecclésiastique débarrassé des étrangers, et un grand nombre de villes pacifiées par les soins du cardinal Latino, la chaire de saint Pierre se trouva en sûreté sur son propre terrain, et le pape qui y était assis, s'occupa de tirer des fruits salutaires pour toute l'Italie des avantages qu'il avait déjà obtenus. S'il faut en croire Ptolémée de Lucques, Jordanus et Platina, il traita, avec Rodolphe, de la division de l'empire romain en quatre parties, pour en former autant de royaumes, qui auraient pris les noms d'Allemagne, d'Arles, de Toscane et de Lombardie. Les descendants de Rodolphe devaient posséder le premier, par droit d'hérédité; le deuxième, composé du Dauphiné et d'une partie de la vieille Bourgogne, devait être la dot de Clémence, fille du prince de Habs-

<sup>1</sup> Rayn. 4278. 47 et seqq.

bourg, et de ses descendants; le troisième, formé de toute la Toscane et le quatrième de la Lombardie, étaient réservés, dans le plan de Nicolas, pour deux de ses neveux, de la famille des Ursins. Il est possible que cette pensée soit venue dans l'esprit du Pape. Les intérêts de Nicolas et de Rodolphe auraient été, de la sorte, si bien conciliés qu'il est à croire que tous deux eussent volontiers concouru à la réalisation de ce projet; l'état des affaires en Italie l'eût permis, et le pays, d'ailleurs, n'en aurait pas souffert; car, en se partageant en quatre monarchies, savoir : La Sicile, l'État pontifical, la Toscane et la Lombardie, l'Italie aurait évité l'agonie de ses républiques, et cette multitude de maîtres qui s'élevèrent sur leurs ruines; ses habitants auraient opposé des rangs plus serrés et plus unis aux envahissements des monarchies étrangères; enfin, ils auraient eu moins à craindre de la domination impériale, ainsi divisée.

A la mort de Nicolas, Charles reprit courage. Sachant tout ce que pouvait un pontife adroit, prudent, mesurant ses démarches, il voulut s'en créer un qui fût tout à lui. Fils et vassal de la sainte Église, il osa se glisser en intrus parmi les cardinaux réunis en conclave à Viterbe. Trois d'entre eux, qui contrariaient ses plans, furent jetés en

prison, où on les retint, ne leur accordant pour nourriture que du pain et de l'eau, jusqu'à ce que le découragement les amenât à donner, ainsi que les autres cardinaux italiens, leurs suffrages à un pape français, Martin IV<sup>1</sup>. Charles ne pouvait avoir d'homme plus habile à deviner ses désirs pour les satisfaire. L'œuvre des papes, depuis Grégoire X jusqu'à Nicolas, fut en un clin-d'œil renversée. Le roi de Naples fut de nouveau investi du titre de sénateur de Rome, et le gouvernement de toutes les villes pontificales confié à des Français, créatures de ce prince. Paléologue, contre lequel Charles poussa vivement les préparatifs de guerre, fut excommunié<sup>2</sup>.

On ne vit plus de légats pieusement occupés, comme le cardinal Latino, à parcourir les cités italiennes, afin de réconcilier les Guelfes et les Gibelins, mais bien des messagers sinistres, acharnés à la destruction de ces derniers. Il y eut, en vérité, de la cruauté à repousser rudement les envoyés des Lambertazzi, les premiers d'entre les Gibelins de la Romagne qui se présentèrent au pape Martin, à Orviète, pour demander la paix; il y en eut pareillement dans les censures lancées avec colère, sur

<sup>1</sup> Ricor. Malasp. — Giov. Villan.

<sup>2</sup> Ptol. Luccen. Hist. Eccles. S. R. I. XI.